

Compte rendu de la CAPA DU 23 JUIN 2017

La CAPA s'est déroulé en présence de nos représentants syndicaux : - Christine Forget (ATRF P1)
- Odette Guillard (ATRF P1)
- Tristan Clément (ATRF P2)
- Olivier Bernard (ATRF P2)

L'approbation du Procès verbal du 14 octobre 2016 est actée en début de séance.

Concernant le mouvement en inter-académique :

En université ,2 personnels venant des académies de Bordeaux et Toulouse entrent dans l'académie.
En EPLE un personnel venant de l'académie de Dijon intègre notre académie.

Concernant l'intra-académique :

6 personnels obtiennent leur mutation.

Pour la rentrée nous constatons le recours à 6 personnels contractuels.

L'administration s'est engagée à mettre en place une ouverture de concours pour la nouvelle année scolaire.

Titularisations

8 personnels (sur 8) ATRF session 2017 ont été titularisés.

Détachements

La CAPA a donné un avis favorable aux détachements de 3 personnels (sur 3) .

Promotions par T A (tableau d'avancement)

ATRF1C : 16 promouvables d'ATRF2C en ATRF1C

14 personnels sont promus au grade d'ATRF 1C

ATRF P2 : 24 promouvables d'ATRF1C en ATRF P2

9 personnels sont promus au grade d'ATRF P2

ATRF P1 : 23 promouvables d'ATRF P2 en ATRF P1

14 personnels sont promus au grade d'ATRF P1

Concernant le RIFSEEP et les modalités de reclassement en C1 C2 ou C3, des groupes de travail seront mis en place à l'automne.

Il a été précisé ,également ,que les remplacements dans les lycées s'effectuent au-delà de 15 jours d'arrêt ,ceci ne s'appliquant pas dans les collèges où aucun remplacement n'est prévu.